



## LES VIOLENCES INTERNES DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : UN BILAN ALARMANT POUR 2022

La Fonction Publique Territoriale (FPT) fait face à une crise silencieuse mais profondément préoccupante : les violences internes.

Les chiffres pour l'année 2022 sont éloquentes et révèlent une situation qui nécessite une attention immédiate et des actions concrètes.

### Un Constat Accablant

Les données recueillies pour l'année 2022 mettent en lumière plusieurs formes de violences au sein de la FPT :

- **930 cas de harcèlement moral** : Cette forme de violence est la plus répandue et a un impact dévastateur sur le bien-être des agents.
- **810 cas de menaces et intimidations** : Ces comportements créent un climat de peur et d'insécurité au travail.
- **390 cas de violences physiques** : Des actes inacceptables qui portent atteinte à l'intégrité physique des agents.
- **210 cas d'agressions sexistes** : Des comportements discriminatoires qui minent l'égalité et le respect au travail.
- **160 cas de harcèlement sexuel** : Une forme de violence qui touche particulièrement les femmes et crée un environnement de travail toxique.
- **90 cas de violences sexuelles** : Des actes graves qui nécessitent une réponse judiciaire et un soutien psychologique renforcé.

## **Le Harcèlement Moral : Une Priorité à Traiter**

Le harcèlement moral reste la forme de violence la plus courante.

Il se manifeste par des comportements répétés qui portent atteinte à la dignité et à la santé mentale des agents.

Les conséquences sont graves : stress chronique, dépression, burn-out, et même des arrêts maladie prolongés.

Il est impératif de mettre en place des politiques de prévention et de gestion des risques psychosociaux (RPS) pour protéger les agents et garantir un environnement de travail sain et respectueux.

## **Renforcer les Mécanismes de Soutien et de Formation**

Pour lutter efficacement contre ces violences, plusieurs mesures doivent être prises :

1. **Formation des Responsables RH et des Managers** : Il est crucial de former les responsables des ressources humaines et les managers à la détection et à la gestion des situations de violence. Ils doivent être capables d'intervenir rapidement et de manière appropriée pour protéger les victimes et sanctionner les auteurs.
2. **Mise en Place de Cellules d'Écoute et de Soutien** : Les agents victimes de violences doivent pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique et juridique. Des cellules d'écoute spécialisées peuvent jouer un rôle clé dans l'accompagnement des victimes.
3. **Sensibilisation et Prévention** : Des campagnes de sensibilisation doivent être menées régulièrement pour informer les agents sur leurs droits et les ressources disponibles en cas de violence. La prévention passe également par la promotion d'une culture du respect et de la bienveillance au travail.
4. **Renforcement des Sanctions** : Les auteurs de violences doivent être sanctionnés de manière exemplaire pour envoyer un message clair que de tels comportements ne seront pas tolérés.

## **Conclusion**

Les chiffres pour l'année 2022 sont un appel à l'action.

Il est urgent de mettre en place des mesures concrètes et efficaces pour lutter contre les violences internes dans la Fonction Publique Territoriale.

Le harcèlement moral, en particulier, nécessite une prise en charge rapide et un soutien renforcé aux victimes.

En renforçant les mécanismes de soutien et de formation, en sensibilisant les agents et en sanctionnant les auteurs, nous pouvons créer un environnement de travail respectueux et sûr pour tous.

**IL EST TEMPS D'AGIR POUR PROTÉGER CEUX QUI ŒUVRENT AU SERVICE  
DU PUBLIC ET GARANTIR LEUR BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL!!!**

**LES SYNDICATS FO RHÔNE-ALPES RESTENT MOBILISÉS ET VIGILANTS POUR  
DÉFENDRE LES DROITS DES AGENTS TERRITORIAUX POUR TOUJOURS  
AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL.**